

Les femmes enceintes, leur fœtus et les ondes électromagnétiques (EM)

Invisible mais bien réelles, les ondes ont envahi notre quotidien : téléphone mobile, ordinateur, écran, four à micro-ondes, tablette numérique, plaque de cuisson, console de jeux... La technologie moderne fait partie de notre vie de tous les jours. Tous ces appareils émettent des fréquences électromagnétiques nocives pour notre santé.

L'exposition prénatale aux ondes EM a lieu au moment où le cerveau est en construction. Les chercheurs mettent en évidence plusieurs risques sanitaires potentiels liés au rayonnement pendant la grossesse : altération du développement cérébral du fœtus, risque d'hyperactivité, troubles du comportement ou de l'apprentissage... La réplication de l'ADN et la croissance cellulaire pouvant être fortement altérées par les rayonnements.



Il est donc logique de considérer que la grossesse et la petite enfance sont les périodes les plus sensibles au risque d'exposition aux rayonnements des champs électromagnétiques.

Les cellules de l'embryon sont extrêmement sensibles aux rayonnements émis par les mobiles.



Aujourd'hui, la loi Abeille du 9 février 2015 interdit les équipements wifi dans tous les établissements d'accueil des moins de 3 ans. Une loi qui prend sens, car si les ondes peuvent être néfastes pendant la grossesse, elles le sont aussi pour les jeunes enfants qui ont un cerveau plus « perméable » aux ondes que celui des adultes.

Une protection efficace en cette époque de surexposition aux ondes EM accentuée par le déploiement de la 5G est devenue indispensable dès la prise de connaissance de la grossesse pour protéger la future maman et son précieux fœtus !



OMNISCAL
Suggestions

: NECK SCAL /
ELEC SCAL / HOME SCAL